

PREMIÈRE PARTIE

Fondements de la société { Actions humaines Loi Droit Devoir.

CHAPITRE PREMIER

DES ACTIONS HUMAINES

§ I

Nature, objet et fin des actions humaines.

1. Qu'est-ce qu'une action humaine ?

On entend par action humaine celle que l'homme accomplit par son intelligence et sa volonté libre.

2. Qu'est-ce que l'intelligence ?

L'intelligence est cette faculté qui pense, qui connaît le vrai et le distingue du faux.

3. Qu'est-ce que la volonté ?

C'est la faculté qui veut ou ne veut pas.

4. Est-ce que l'homme poursuit dans toutes ses actions une fin et une fin dernière ?

Oui, l'homme, agissant comme homme, c'est-à-dire en tant qu'être intelligent et libre, se propose toujours une fin dans ses actions.